

Gouvernement du Québec Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles Le ministre responsable du Plan Nord Le ministre responsable de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Québec, le 14 mars 2018

Monsieur Jean-Marc Fournier Leader parlementaire du gouvernement Cabinet du leader parlementaire du gouvernement Édifice Pamphile-Le May, 1<sup>er</sup> étage 1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39 Québec (Québec) GIA IA4

Cher collègue,

Le 8 février 2018, le député de Maskinongé, monsieur Marc H. Plante, déposait l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale signée par 6 024 personnes, laquelle demandait aux élus municipaux, provinciaux et fédéraux d'assurer leur avenir énergétique collectif avec des énergies renouvelables et responsables afin de protéger leur région, leur municipalité et leur chez-soi.

Le texte de la pétition fait référence à un projet de transport de pétrole brut issu des sables bitumineux albertains. Présentement, aucun projet de transport de pétrole brut n'est proposé sur le territoire québécois.

Soyez cependant assuré que si un nouveau projet de transport de pétrole brut était envisagé, toutes les mesures seraient prises afin que les compétences du Québec en matière d'évaluation environnementale soient reconnues et respectées. Tous les autres aspects d'un tel projet feraient aussi l'objet d'une analyse rigoureuse et exhaustive.

Rappelons qu'en avril 2016, le gouvernement adoptait la Politique énergétique 2030, dont la vision est de faire du Québec un chef de file nord-américain dans les domaines de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique, et de bâtir ainsi une économie nouvelle, forte et à faible empreinte carbone. Dans le cadre de cette politique, le gouvernement s'engage à faire un suivi attentif du transit des hydrocarbures sur le territoire québécois et favoriser les modes de transport les plus sécuritaires sur les plans technique et environnemental.

Veuillez agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

PIERRE MOREAU